

de lui sauver la vie. Ce vomitif lui fit rendre une grande quantité "de matière dans laquelle M. Young est convaincu, par la couleur et par l'apparence en général de cette matière qu'il y avait "poison. On n'a pas découvert l'auteur de l'attentat."

Un auteur anonyme jette des doutes dans la Gazette de Québec, sur toute cette histoire d'empoisonnement de McGovock. Il prétend qu'il était impossible pour quelqu'un de venir parler au prisonnier sans être vu par les gardes de faction qui disent n'avoir vu personne. Il dit de plus que le témoignage de Young ne vaut rien, qu'il n'était pas médecin, mais qu'il avait simplement été employé comme infirmier à l'hôpital, et que, après avoir laissé l'armée, il s'était mis à pratiquer la médecine. Peu de temps après, une nouvelle lettre anonyme apparut dans le même journal, dans laquelle l'auteur disait que "Young était médecin, "qu'il avait pratiqué dans l'armée comme chirurgien, qu'il était "soigneux et assidu et très estimé au régiment".

Les prisonniers eurent leur procès à Montréal et furent déclarés innocents de toute participation dans l'attentat contre M. Walker. Les Grands Jurés recommandèrent à la Cour de poursuivre McGovock pour parjure.

Le lundi 28 février 1768, celui-ci eut à subir ce procès, devant la Cour Suprême de Judicature pour la ville et district de Montréal, comme accusé de parjure volontaire et vénel. On ne put prouver l'accusation. Toutes les personnes qui avaient été accusées d'assault sur Walker, poursuivirent celui-ci, mais en furent pour leur frais. C'est Feltz qui avait pansé Walker. (1)

---

1. *Gazette de Québec*, Nos 108, 109, 112, 116, 167, 170.